



**ANNEXE FINANCIERE  
BASEBALL**

**PENALITES ET SANCTIONS**

**2020**

**ANNEXE 2 RGES BASEBALL**

**Application RGES 5.04**

<b>APPELS DE DECISIONS RI 75 – 76 – 77 - 78</b>		
Frais d'ouverture de dossier et d'enquête	50 €	(Par appel)
<b>ARBITRES</b>		
Non mise à disposition d'arbitre baseball (20.03.01.01 et 20.03.02)	1 500 €	(Par arbitre par saison sportive)
Non mise à disposition de journée d'arbitrage (20.03.01.02 et 20.03.02)	500 €	(Par journée d'arbitrage)
Non disponibilité d'au moins l'un des deux arbitres engagés au titre d'une équipe de D1 – D2 – D3 pour un week-end de championnat (20.03.01.03 et 20.03.02)	500 €	(Par journée d'arbitrage)
Refus de plus de deux désignations par un arbitre (20.03.03)	1 500 €	(Par arbitre par saison sportive)
en Division 1 et 2	500 €	(Par arbitre par saison sportive)
en Division 3		
Non présentation d'un arbitre lors d'un regroupement de championnat Jeunes (20.03.04)	500 €	(Par journée d'arbitrage)
Récusation d'un arbitre (RG 36.3)	150 €	(Par arbitre et rencontre)
Non transmission de feuille de match et des attestations collectives et/ou individuelles de licence au manager du club recevant : pénalité pour l'arbitre (22.06.02)	150 €	(Par rencontre)
Non expédition de feuille de match et des attestations collectives et/ou individuelles de licence par l'arbitre en chef : pénalité pour l'arbitre (24.01.04)	30 €	(Par rencontre)
Non-paiement des indemnités d'arbitrage (20.03.07)	400 €	(Par rencontre) (1)
<b>AVERTISSEMENTS (saison sportive) RD Annexe I</b>		
Cumul de 3 avertissements aux membres d'une même équipe	200 €	Pénalité pour le Club
<b>BALLES (42.03)</b>		
Non fourniture de balles officielles		Défaite par pénalité
Fourniture insuffisante de balles officielles ou non		Défaite par pénalité
Fourniture de balles non officielles		Défaite par pénalité
<b>CODIFICATION DES RENCONTRES</b>		
Non utilisation de la codification des rencontres (41.02)	5 €	(par infraction) (2)
<b>COMMUNICATION DES RESULTATS PAR LE CLUB RECEVANT</b>		
Non communication des résultats dès la fin des rencontres Championnats Nationaux (24.03)	50 €	(Par journée)
Autres championnats (24.03)	50 €	(Par journée)
<b>CONTESTATIONS, RECLAMATIONS, PROTETS</b>		
Contestation de la qualification d'un joueur (26.03.01)	150 €	(Par joueur)
Réclamation (27.03.01)	150 €	(Par cas)
Protêt (25.03.01)	150 €	(Par cas)
<b>ENGAGEMENTS EN CHAMPIONNAT</b>		
Non-respect des obligations (5.03)	1 000 €	Non-participation ou Retrait du championnat
Non-respect de la date de retour des formulaires de pré-engagement aux championnats nationaux. 12.03.02)	50 €	(Par jour après la date butoir)
Non-respect de la date de retour des dossiers complets d'engagement aux championnats nationaux (12.05.03 – 13.02.02)	100 €	(Par jour après la date butoir)
<b>ENCADREMENT EQUIPE</b>		
Non mise à disposition de cadres titulaires d'un diplôme minimum obligatoire pour une rencontre officielle. (Annexes 1.01 à 1.08)		
Division 1,	1000 €	(Par saison)
Division 2,	500 €	(Par saison)
Division 3, 23U, 18U, 15U, 12U et 9U	250 €	(Par saison)

Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (Annexes 1.01 à 1.08)	50 €	(Par rencontre)
<b>EXPULSIONS (saison sportive) RD Annexe I</b>		
Cumul de 3 expulsions aux membres d'une même équipe	500 €	Pénalité pour le Club
<b>FEUILLES DE MATCH, DE SCORE (21-22-23-24)</b>		
Non transmission par courrier électronique le soir de la rencontre		
Feuille de score (24.02) et par courrier (23.04.02)	30 €	(Par feuille)
Feuille de match et attestations collectives et/ou individuelles de licence (24.01.01.01) (22.05.03)	30 €	(Par feuille) (1)
Non fourniture ou non établissement de la feuille de match (22.06.01)	160 €	(Par feuille) (1)
Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match (22.06.01)	10 €	(Par feuille)
Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match (22.03.02)		
en Division 1,	500 €	(Par joueur manquant)
en Division 2	200 €	(Par joueur manquant)
en Division 3	100 €	(Par joueur manquant)
Non réception de la feuille de match et des attestations collectives et/ou individuelles de licence dans les huit jours de rappel sur rapport de la C.N.S.S (24.01.01.03)	250 €	(Par feuille) (1)
Non établissement des feuilles de score (23.04.01)	150 €	(Par rencontre) (1)
Utilisation de feuilles de score non officielles ou photocopieées (23.02.02)	15 €	(Par rencontre)
Non réception des feuilles de Score dans les huit jours de rappel sur rapport de la C.N.S.B (23.04.02)		
Division 1, Division 2	250 €	(Par rencontre) (1)
Division 3	150 €	(Par rencontre) (1)
Non communication du double carbone des feuilles de score à l'équipe visiteuse (23.04.02)	100 €	(Par rencontre)
<b>FORFAITS (19.02)</b>		
Championnats Nationaux (phases qualification, classement, finales, barrages)	50%	Caution par journée
Autres championnats	50%	Caution par rencontre
<b>JOUEURS</b>		
Utilisation de joueur non qualifié (30.08)	150 €	(Par rencontre et joueur) (1)
Infractions aux règles concernant le nombre maximum de joueurs définis à l'article 31.01.01 (31. 01.03)	150 €	(Par rencontre et joueur) (1)
Infractions aux règles du nombre de joueurs mutés (32.05)	150 €	(Par rencontre et joueur) (1)
Infractions aux règles concernant les équipes réserves (6.04.13)	150 €	(Par rencontre) (1)
Inscription sur la feuille de match d'un joueur non présent (22.04.02)	150 €	(Par rencontre et joueur)
Présence sur le terrain de joueur non inscrit sur l'attestation collective et/ou individuelle de licence (29.06)	150 €	(Par rencontre et joueur) (1)
Non présentation de l'attestation collective ou individuelle de licence (29.06)	150 €	(Par rencontre et joueur) (1)
Non respect de la couleur du maillot (Règles du Jeu 1.11)	500 €	(Par rencontre)
<b>LIGUES REGIONALES ET COMITES DEPARTEMENTAUX (Annexes 3.02, 3.03, 19 et 20)</b>		
Non envoi des formules et des règlements particuliers régionaux ou départementaux à la CNSB ou à la CFJ	150 €	(Par manque d'expédition)
Non transmission des résultats à la CNSB ou à la CFJ	150 €	(Par manque d'expédition)
Non-respect de la date de retour des formules et des règlements particuliers régionaux ou départementaux à la CNSB ou/et à la CF Jeunes.	100 €	(Par jour après la date butoir)

Rencontre non conforme aux règlements en vigueur (9.04.02 et 10.04.02)	150 €	(Par rencontre)
<b>PEREQUATIONS</b>		
Non-paiement des péréquations après relance RAR (47.03.03)	10 %	Puis 20% si défaut
Fraude sur le nombre de joueurs déplacés (47.04.01)	150 €	(Par joueur)
Montant de la garantie de réclamation pour fraude (47.05.01)	150 €	
<b>RENCONTRES EQUIPES ETRANGERES ET CLUBS NON AFFILIES</b>		
Non demande d'autorisation (38.03.02 – 39.03)	150 €	(Par rencontre)
<b>REPORTS (Frais pour l'équipe requérante)</b>		
Demande de report (rencontre simple) (15.03.01)	30 €	(Par rencontre)
Demande de report (programme double) (15.03.01)	50 €	(Par journée)
Inversion de 2 journées de championnat (15.03.01)	50€	(Par inversion)
Changement de date (17.04.03)	30 €	(Par rencontre)
<b>SCOREURS</b>		
Non mise à disposition d'un scoreur de grade minimum obligatoire (21.03.01.01et 02 et 21.03.02)		
Division 1, Division 2	200 €	(Par rencontre)
Division 3	100 €	(Par rencontre)
Non présentation d'un scoreur diplômé en compétitions nationales jeunes (21.03.04)	100 €	(Par journée de scorage)
Non-paiement des indemnités de scorage par un club avant la rencontre (21.04.04)	400 €	(Par rencontre) (1)
 Pénalité pour le scoreur		
	30 €	(Par rencontre)
Remplissage incorrect ou incomplet des feuilles de score (21.08)		
Scorage inexploitable (21.08)	150 €	(Par rencontre)
<b>MESURES CONSERVATOIRES 2020</b>		
Engagement en championnat		
Nombre de licenciés inférieur au quanta exigé pour l'inscription en championnat :	350 €	(Par licence manquante)

Notes :

(1) Et défaite par pénalité pour le club en infraction

(2) Par document ou communication ne faisant pas référence à la codification

Fraudes : 27.02.03 – 28.02 – 28.03.01 : saisine de la commission fédérale de discipline.